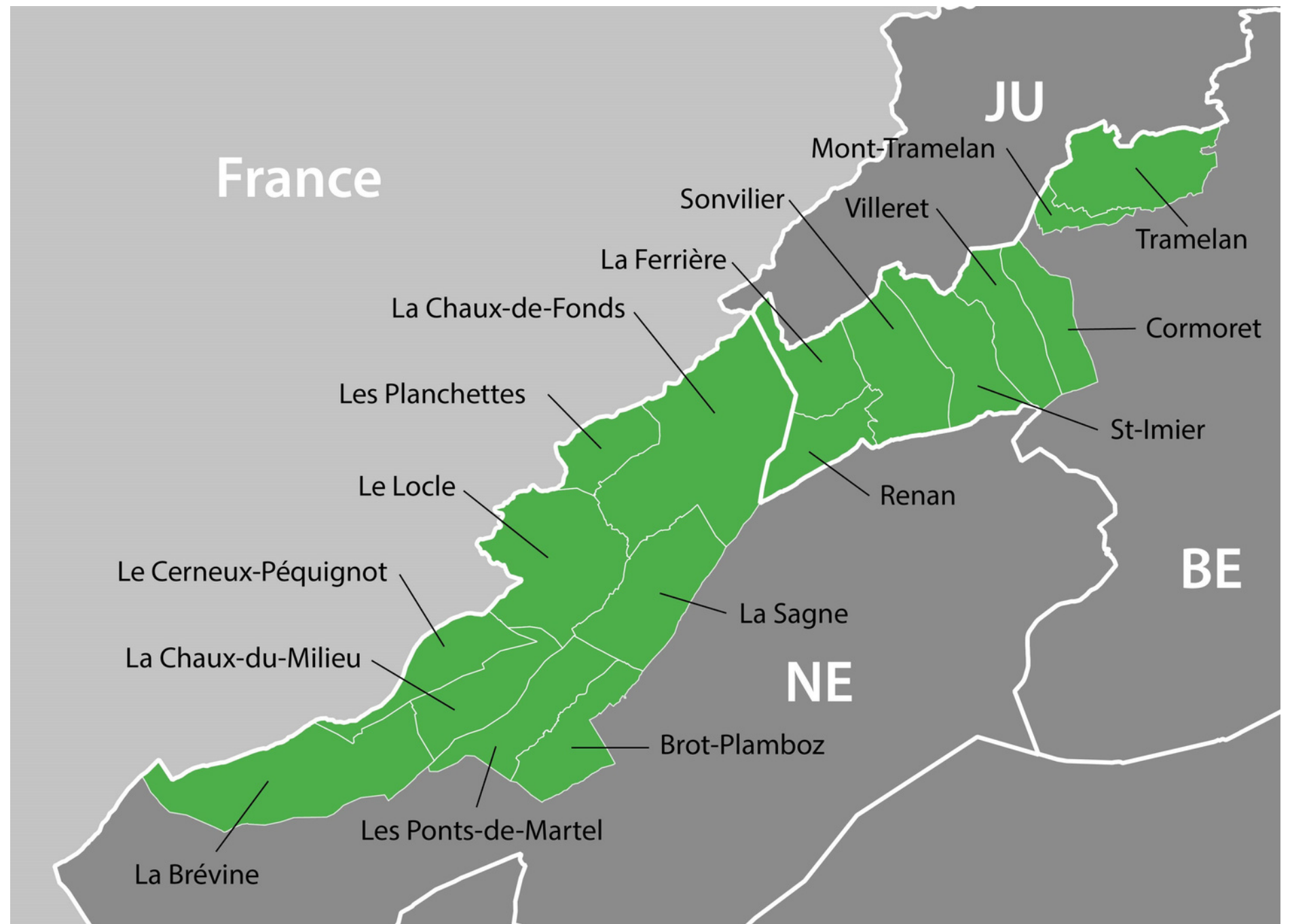




Au plein cœur de l'Arc jurassien, Centre-Jura représente un espace fonctionnel de plus de 65'000 habitant-e-s articulé autour de l'axe urbain Le Locle - La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier.

L'Association existe depuis 1977 et regroupe des communes bernoises et neuchâteloises. Ses buts sont de

- Favoriser la **collaboration** et le **partenariat** entre les communes membres.
- Définir une **vision partagée** du développement de Centre-Jura et veiller à sa mise en œuvre.
- Initier et déployer des **projets** et des programmes issus de la vision commune et piloter leur mise en œuvre.



## PARTENAIRES

Afin de travailler en synergie avec les acteurs du développement territorial de son espace fonctionnel, Centre-Jura entretient des partenariats avec différentes entités. L'Association est ainsi membre des Parcs naturels régionaux du Doubs et de Chasseral. En lien avec les enjeux touristiques du territoire, Centre-Jura est également membre de Tourisme neuchâtelois et de Jura bernois Tourisme. Enfin, Centre-Jura possède une action au sein du Centre de Technologies microtechniques, ce qui lui permet de maintenir le lien avec le tissu industriel et le monde de la formation.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'AG 2022 a eu lieu à l'Hôtel de Ville du Locle le 18 mai. Elle a été précédée d'une visite guidée de quelques œuvres de l'Exomusée (ci-contre). Après les parties "statutaires" telles que l'adoption des comptes, l'assemblée a élu M. Denis Gerber, successeur de Partick Tanner à la mairie de St-Imier.

Le bureau a ensuite présenté son programme d'activité pour l'année en cours.

- Poursuite de la collaboration inter-régionale sur la Biennale du patrimoine horloger
- Suivi du projet Arc Horloger
- Discussion au sein du comité et suivi attentif de l'évolution du système hospitalier des deux cantons.
- Suivi de l'évolution de la ligne ferroviaire entre La Chaux-de-Fonds et Bienne

## RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

En 2022, le comité s'est réuni à quatre reprises. Il a notamment travaillé à la finalisation du règlement financier pour le Fonds d'études et projets de l'association. Il a été décidé que ce dernier visera à offrir un soutien à des initiatives s'alignant sur les buts de l'association selon ses statuts. La priorité sera donnée à des idées portées par les communes-membres de l'association, ayant une dimension transcantonale et s'inscrivant dans les objectifs de l'association. Soit la valorisation des patrimoines communs (industriel, culturel et naturel) ou la réponse à des enjeux partagés tels que, notamment, la mobilité, la santé, la formation professionnelle ou encore le tourisme. Il stipule que, notamment, les limites de son apport financier à 30 % du montant total, pour un montant maximum de 10'000 CHF. Il est entré en vigueur après sa validation par l'Assemblée générale du 18.05.2022.

Par ailleurs, le comité se constituant par lui-même, suite aux élections lors de l'Assemblée générale, Christophe Gagnebin a été nommé à l'unanimité Vice-président

Focus sur deux dossiers majeurs ci-dessous.

## STRUCTURE TRANSFRONTALIÈRE POUR ARC HORLOGER



[www.arc-horloger.org](http://www.arc-horloger.org)

Le projet ArcHorloger consiste à offrir un interlocuteur et une structure aux acteurs de la région du domaine, après l'inscription de leurs savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO en 2020. Son but est donc de coordonner et de pérenniser la transmission et la promotion de ces savoir-faire.

Comme l'a expliqué Mireille Gasser - Secrétaire générale d'ArcJurassien.ch - lors de son entrevue avec le comité pour le suivi de dossier, l'offre ne manque pas, mais sa valorisation oui. Afin que ce patrimoine d'excellence, porté par une communauté recensant env. 400 membres, devienne un caractère particulier de l'identité commune de cette région transfrontalière, les concurrences du milieu doivent être estompées et portées par la voix commune d'Arc Horloger sous une structure - probablement associative - qui devrait voir le jour en 2023.

## ÉVOLUTION DE LA LIGNE CFF ENTRE LA CHAUX-DE-FONDS ET BIENNE

Le comité ayant constaté qu'une certaine dégradation de la qualité sur la ligne évoquée en titre se poursuit. Une demande d'explications a été adressée aux CFF. Ces démarches ont abouti à un échange constructif avec un représentant des CFF, invité lors d'une séance de comité, fin octobre. Des solutions ont été esquissées à cette occasion et un courrier récapitulatif des attentes de Centre Jura a encore été envoyé à la fin de l'année.

Le suivi attentif de ce dossier se poursuit en 2023.



### COMPOSITION DU COMITÉ:

- Huguenin-Elie Théo (président), La Chaux-de-Fonds
- Gagnebin Christophe (vice-président), Tramelan
- Dupraz Cédric, Le Locle
- Gerber Denis, St-Imier

Centre-Jura, c/o objectif:ne  
Av. Léopold-Robert 36  
CP 1244  
2300 La Chaux-de-Fonds  
[association.centre-jura@ne.ch](mailto:association.centre-jura@ne.ch)  
[www.centre-jura.ch](http://www.centre-jura.ch)